



À Mayotte, près d'un habitant sur deux est de nationalité étrangère

En 2017, 256 500 personnes vivent à Mayotte. Depuis 2012, la croissance de la population est particulièrement dynamique et s'est renforcée (+ 3,8 % par an en moyenne après + 2,7 % sur la période 2007-2012). Elle est principalement portée par un fort excédent des naissances sur les décès (+ 7 700 personnes par an en moyenne). Avec 5,0 enfants par femme à Mayotte, la fécondité augmente et dépasse toujours largement la moyenne métropolitaine (1,9 enfant par femme).

L'excédent migratoire, redevenu positif, contribue également à l'augmentation de la population (+ 1 100 personnes par an entre 2012 et 2017). D'un côté, de nombreux adultes et leurs enfants arrivent des Comores. De l'autre, de nombreux jeunes de 15 à 24 ans, natifs de Mayotte, partent vers le reste de la France, essentiellement en métropole.

Du fait de ces flux importants, et en augmentation, la population de nationalité étrangère progresse fortement : près de la moitié de la population de Mayotte ne possède pas la nationalité française, mais un tiers des étrangers sont nés à Mayotte. Dans les communes du Nord-Est de Mayotte autour de Mamoudzou, la croissance démographique est particulièrement élevée, avec l'arrivée de nombreux habitants originaires des Comores. La population de Mayotte reste jeune : la moitié des habitants ont moins de 18 ans.

Le confort global des logements a moins progressé qu'entre 2007 et 2012 : quatre ménages sur dix vivent encore à Mayotte dans un logement en tôle ou en végétal, et trois sur dix n'ont pas l'eau courante.

Chantal Chaussy et Sébastien Merceron, direction régionale de La Réunion-Mayotte, Valérie Genay, service Recensement national de la population, Insee

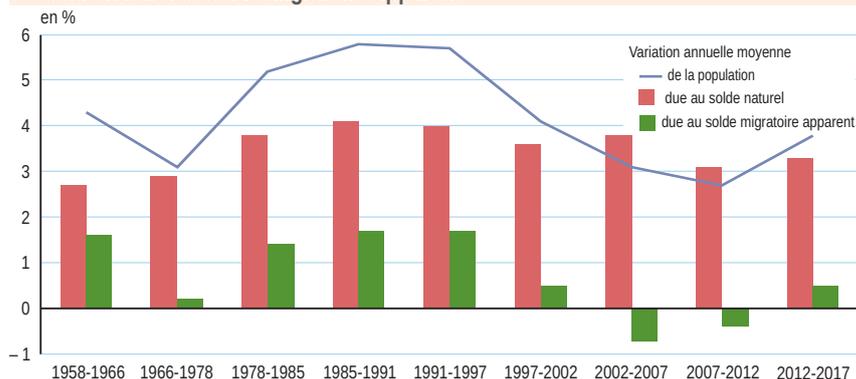
En septembre 2017, 256 500 habitants résident à Mayotte. La population s'est accrue de 8 800 personnes par an en moyenne sur la période 2012 à 2017. La croissance démographique a nettement augmenté par rapport à la période 2007-2012 : + 3,8 % en moyenne par an contre + 2,7 %. Elle est beaucoup plus dynamique que dans les autres départements français (+ 0,5 % en moyenne nationale).

L'excédent des naissances sur les décès est le principal moteur de ce fort accroissement de la population (*figure 1*) : de 2012 à 2017, le solde naturel (*définitions*) apporte en moyenne chaque année 7 700 habitants supplémentaires, soit davantage que par le passé. Cet excédent naturel élevé résulte d'un fort taux de natalité conjugué à un faible nombre de décès.

En 2017, 9 800 bébés naissent de mères domiciliées à Mayotte. Avec 38 naissances pour 1 000 habitants, le taux de natalité

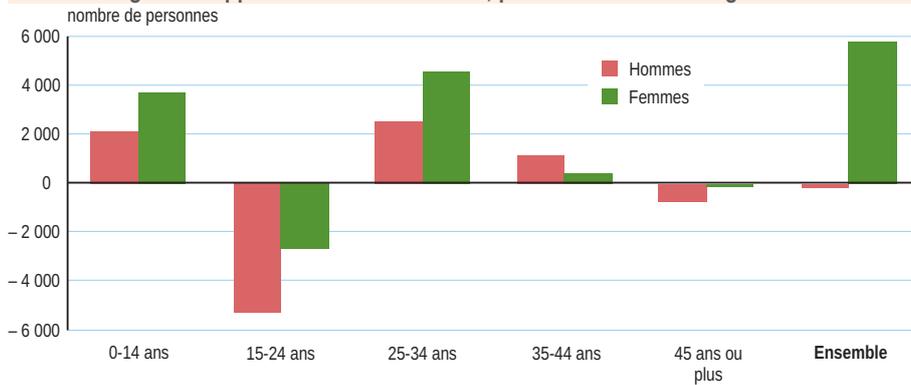
est trois fois supérieur à celui de la métropole. Cette forte natalité s'explique par un nombre important de jeunes femmes

1 Variation annuelle moyenne de la population de Mayotte et décomposition en solde naturel et solde migratoire apparent



Source : Insee, recensements de la population.

2 Solde migratoire apparent entre 2012 et 2017, par sexe et tranche d'âge



Source : Insee, recensements de la population 2012 et 2017.

conjugué à un nombre élevé d'enfants par femme. La natalité a fortement progressé ces cinq dernières années (31 naissances pour 1 000 habitants en 2012). Ainsi, en 2017, sont nés 3 100 bébés de plus qu'en 2012. Les trois quarts des bébés nés à Mayotte ont une mère de nationalité étrangère, principalement comorienne.

En 2017, l'indicateur conjoncturel de fécondité (*définitions*) s'élève à 5,0 enfants par femme à Mayotte. Ce département français est celui où la fécondité est la plus élevée, devant la Guyane (3,6). Elle se situe à un niveau très supérieur à la métropole (1,9 enfant par femme). Elle progresse par rapport à 2012 (4,1 enfants par femme), alors qu'elle avait été divisée par deux entre 1978 et 2012. Cette hausse est due pour l'essentiel au surcroît de naissances de mères d'origine étrangère arrivées récemment à Mayotte. La fécondité est près de deux fois plus élevée pour les femmes nées à l'étranger (6,0 enfants par femme en 2017) que pour celles nées à Mayotte (3,5). Pour autant, elle a aussi légèrement augmenté pour les femmes natives de Mayotte (3,1 enfants par femme en 2014).

La fécondité est plus élevée qu'en métropole à tous les âges, mais plus particulièrement chez les plus jeunes : les taux de fécondité (*définitions*) sont dix fois supérieurs à ceux de la métropole avant 20 ans. Le pic des naissances se situe autour de 24 ans à Mayotte, alors qu'il est proche de 30 ans en métropole.

Du fait de la jeunesse de la population, les décès sont peu nombreux à Mayotte. Avec 700 décès en 2017, le taux de mortalité est trois fois plus faible qu'en métropole. En lien avec des conditions de vie plus difficiles, il est cependant plus élevé qu'en métropole à chaque âge, en particulier pour les enfants et après 60 ans. L'espérance de vie à la naissance est de ce fait nettement plus faible qu'en métropole (huit années de moins).

Des flux migratoires importants vers et depuis Mayotte

Le solde migratoire apparent (*définitions*) est positif entre 2012 et 2017, alors qu'il était négatif entre 2002 et 2012. Avec 5 600

arrivées de plus que de départs sur la période, la population de Mayotte augmente ainsi de 1 100 personnes par an en moyenne du fait des migrations.

Derrière ce solde migratoire relativement faible, les flux migratoires entrants et sortants depuis et vers les autres départements français et l'étranger se sont nettement intensifiés au cours des cinq dernières années. Ils sont très différents selon le lieu de naissance et l'âge des personnes. Le solde migratoire des natifs de Mayotte est très déficitaire et ce déficit s'est accru (-25 900 personnes entre 2012 et 2017, contre -14 900 entre 2007 et 2012). En effet, de nombreux jeunes de 15 à 24 ans quittent le territoire pour poursuivre des études ou chercher du travail en métropole. À l'inverse, le solde migratoire est fortement excédentaire pour les natifs de l'étranger (+32 500 personnes, soit dix fois plus qu'entre 2007 et 2012). De nombreuses personnes venues des Comores, îles proches de Mayotte, ont immigré durant les cinq dernières années. Ce sont surtout des femmes âgées de 15 à 34 ans, ainsi que leurs enfants. Enfin, le solde migratoire des personnes nées en métropole ou dans un autre DOM est légèrement déficitaire (-1 000 personnes).

Au total, le solde migratoire est globalement excédentaire pour les femmes (+5 800) et quasi-nul pour les hommes (*figure 2*). Il y a davantage d'arrivées que de départs chez les enfants de moins de 15 ans et les adultes de 25 à 34 ans (en particulier pour les femmes). C'est l'inverse pour les jeunes de 15 à 24 ans, avec plus de départs que d'arrivées.

Près d'un habitant sur deux est de nationalité étrangère

Du fait de l'immigration importante depuis les Comores et du départ de natifs de Mayotte vers l'extérieur, notamment la métropole et La Réunion, 48 % de la population est de nationalité étrangère en 2017, soit 123 000 personnes. Cette part est en forte hausse depuis 2012 (+8 points). Comme en 2012, 95 % des étrangers sont Comoriens,

3 Répartition de la population de Mayotte en 2017, par lieu de naissance et nationalité

	Nationalité française	Nationalité étrangère	Ensemble
Natifs de Mayotte	109 546	40 626	150 172
Natifs de France hors Mayotte	14 135	270	14 405
Natifs de l'étranger	10 060	81 881	91 941
Ensemble	133 741	122 777	256 518

Source : Insee, recensement de la population 2017.

4 % sont Malgaches, et la part de ceux issus de l'Afrique de l'Est demeure marginale.

En 2017, 42 % des habitants de Mayotte n'y sont pas nés : 36 % sont nés à l'étranger et 6 % sont nés en métropole ou dans un autre DOM (*figure 3*). Parmi les adultes, 60 % ne sont pas nés à Mayotte. Les personnes natives de métropole et des autres DOM sont moins nombreuses qu'en 2012 : 14 400 habitent à Mayotte en 2017, soit un millier de moins que cinq ans auparavant. Selon l'âge, la proportion de natifs de l'étranger est très variable. Elle culmine entre 25 et 34 ans, avec 65 % de personnes nées à l'étranger. Cette part augmente de 9 points par rapport à 2012 en raison d'un solde migratoire très excédentaire à ces âges pour les natifs de l'étranger et très déficitaire pour les natifs de Mayotte. La proportion de personnes nées à l'étranger se réduit aux âges supérieurs : elle est de 42 % au-delà de 45 ans.

Parmi les habitants de nationalité étrangère, un tiers sont nés à Mayotte. Les étrangers nés à Mayotte représentent ainsi 16 % de la population, comme en 2012. Ce sont essentiellement des mineurs, nés à Mayotte de deux parents étrangers. Leur nombre augmente sensiblement : ils sont 39 400 mineurs, contre 31 000 en 2012.

Forte croissance de la population étrangère dans les communes du Nord-Est

La population des communes de l'agglomération de Mamoudzou et de Petite-Terre augmente fortement entre 2012 et 2017. Les taux de croissance annuels moyens sont ainsi supérieurs à 4 % à Dombéni, Mamoudzou, Koungou, Tsingoni et Bandraboua. Dans ces communes, le nombre de naissances augmente fortement et le solde migratoire est largement excédentaire, avec l'arrivée de nombreux habitants venus des Comores (*figure 4*). Ceux-ci se sont principalement installés dans les communes où les Comoriens étaient déjà nombreux en 2012. Déjà élevée, la part d'étrangers a ainsi augmenté dans ces communes, atteignant 61 % à Koungou et 58 % à Mamoudzou et Dombéni. À l'opposé, dans les communes plus éloignées de Mamoudzou comme Mtsamboro ou Bouéni, la population n'a pas ou peu augmenté entre 2012 et 2017. Le solde migratoire apparent y est en effet négatif sur la période et la part d'étrangers y est nettement plus faible qu'en

moyenne sur le département (entre 15 et 24 % à Bouéni, Mtsamboro, Acoua et M'tsangamouji).

La population de Mayotte reste particulièrement jeune

Entre 2012 et 2017, la répartition de la population par âge a très peu évolué à Mayotte. L'âge moyen des habitants s'élève à 23 ans en 2017. Le vieillissement de la population reste contenu du fait des migrations et d'une natalité élevée. La population reste bien plus jeune qu'ailleurs en France : l'âge moyen est de 41 ans en métropole, de 35 ans à La Réunion et de 28 ans en Guyane.

Comme en 2012, la moitié de la population a moins de 18 ans, et trois Mahorais sur dix ont moins de 10 ans. Les 11 000 personnes de 60 ans ou plus ne représentent que 4 % de la population, soit six fois moins qu'en France métropolitaine.

La population est légèrement plus féminisée qu'en 2012 : 52 % des habitants sont des femmes. En particulier, entre 20 et 34 ans, les femmes sont bien plus nombreuses que les hommes (59 %). Déjà existant en 2012, cet écart s'accroît avec l'arrivée plus importante de femmes que d'hommes depuis les Comores au cours des cinq dernières années. Comme en 2012, la pyramide des âges présente un creux marqué autour de 20 ans, du fait du déficit migratoire à ces âges (figure 5).

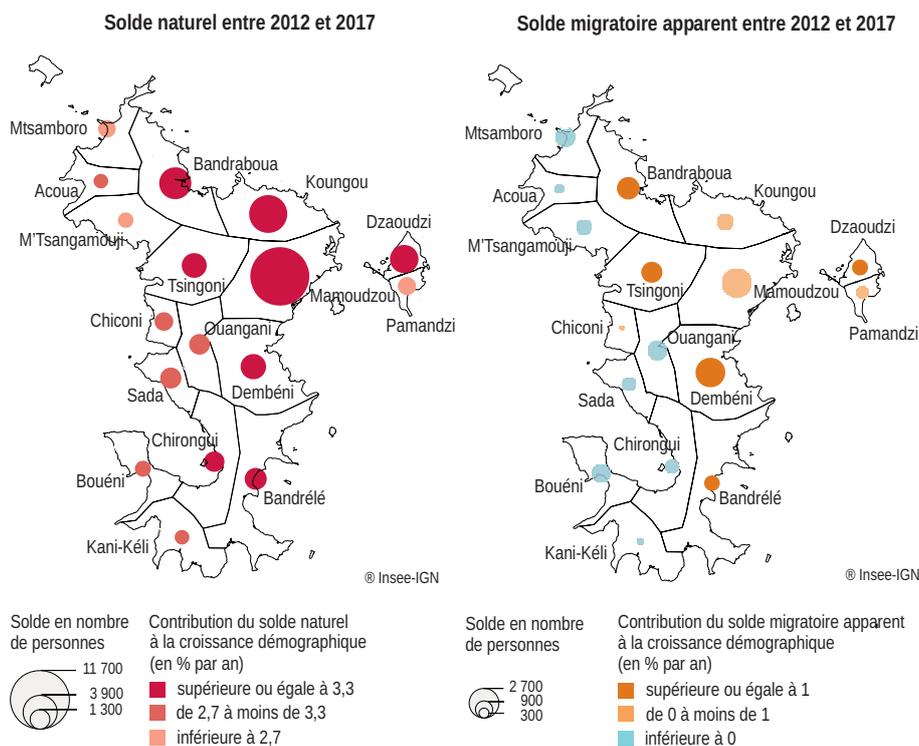
Des conditions de logement toujours difficiles

En 2017, 63 100 résidences principales sont recensées à Mayotte. En lien avec la forte croissance démographique entre 2012 et 2017, la hausse des résidences principales est plus dynamique sur cette période (+ 4,1 % par an) qu'entre 2007 et 2012 (+ 2,4 %). La taille moyenne des ménages baisse légèrement pour s'établir à 4 personnes en 2017. Les résidences principales comptent toujours en moyenne une pièce de moins qu'en métropole, elles restent très densément occupées (1,4 personne par pièce contre 0,6 en métropole). La part de ménages propriétaires de leur logement atteint 54 %, en retrait de près de 3 points par rapport à 2012.

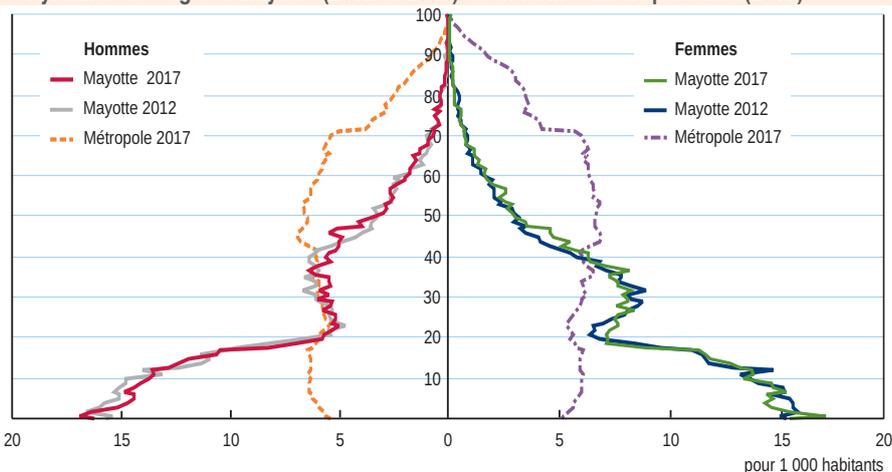
Les conditions de logement se sont globalement peu améliorées entre 2012 et 2017, alors qu'elles avaient progressé entre 2007 et 2012. L'habitat précaire (définitions) reste ainsi très présent : en 2017, 39 % des résidences principales sont en tôle, en bois, en végétal ou en terre. Cette part a légèrement augmenté depuis 2012 (+ 1 point), alors qu'elle avait un peu diminué sur la période 2007-2012 (figure 6).

En corollaire, 59 % des résidences principales ne bénéficient pas du confort sanitaire de base (définitions). Si cette proportion se réduit entre 2012 et 2017 (- 5 points), la baisse est moins rapide qu'au cours des cinq années

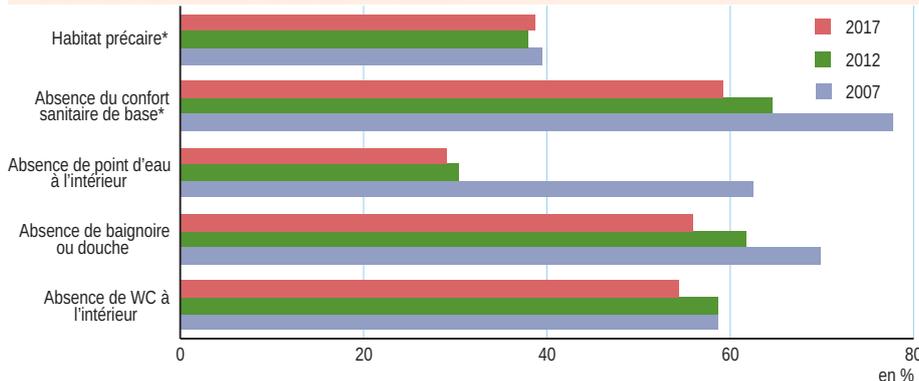
4 Solde naturel et solde migratoire apparent entre 2012 et 2017 par commune



5 Pyramide des âges à Mayotte (2012 et 2017) et en France métropolitaine (2017)



6 Part des résidences principales offrant un habitat précaire ou caractérisées par l'absence de certains éléments de confort



précédentes (- 13 points). En outre, cette amélioration concerne uniquement l'habitat construit en dur, tandis que le confort sanitaire des habitations précaires ne progresse pas. En 2017, 95 % des habitations précaires ne disposent pas du confort sanitaire de base, contre 37 % pour les habitations en dur.

Les natifs de l'étranger vivent près de trois fois plus souvent en habitat précaire que les natifs de Mayotte. L'écart est plus fort encore avec les natifs de métropole ou des autres DOM, qui bénéficient des conditions de logement les plus favorables. De surcroît, l'écart s'est accru depuis 2012, la situation s'étant davantage améliorée pour les natifs de Mayotte que pour les natifs de l'étranger, notamment pour l'accès au confort sanitaire de base.

Trois ménages sur dix n'ont pas l'eau courante

En 2017, 29 % des ménages n'ont pas accès à un point d'eau à l'intérieur de leur résidence principale, soit quasiment autant qu'en 2012 (30 %). L'accès à l'eau s'était pourtant nettement amélioré entre 2007 et 2012 : en 2007, 63 % des ménages n'en disposaient pas. L'absence d'eau à l'intérieur du logement est cinq fois plus fréquente dans l'habitat précaire (56 %) que dans l'habitat en dur (12 %). La stagnation globale depuis 2012 est liée à la légère hausse de la part d'habitat précaire, en lien notamment avec l'arrivée de nombreux natifs de l'étranger. En effet, l'approvisionnement en eau s'est pourtant légèrement amélioré depuis 2012 tant dans l'habitat précaire que dans l'habitat en dur. Lorsque les ménages ont l'eau courante dans leur logement, il s'agit trois fois sur quatre uniquement d'eau froide.

En 2017, l'accès à l'électricité n'est pas encore généralisé à Mayotte : 10 % des résidences principales en sont dépourvues.

Par ailleurs, l'équipement des ménages a peu progressé : les parts de résidences principales qui ne sont pas équipées de réfrigérateur, congélateur ou lave-linge sont quasi-stables depuis 2012, alors qu'elles s'étaient réduites de 16 à 17 points entre 2007 et 2012. Les ménages détiennent moins souvent un téléviseur qu'en 2012. Un sur trois dispose d'un ordinateur (à peine plus qu'en 2012), et 28 % ont une connexion à internet avec une box ou un accès Wifi gratuit. En revanche, la présence de climatisation devient plus fréquente : elle concerne désormais un ménage sur quatre. ■

Sources

Les résultats présentés ici proviennent principalement du **recensement de la population**, réalisé à Mayotte du 5 septembre au 2 octobre 2017, sous la forme d'une enquête exhaustive dans toutes les communes. Le recensement concerne toute la population résidant à Mayotte en logement ordinaire, en communauté ou sans abri, quelle que soit la situation administrative et la nationalité des personnes, selon les mêmes définitions qu'en métropole et dans les autres DOM. Tous les logements d'habitation, y compris précaires, sont recensés.

Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès sur une période donnée.

Le **solde migratoire apparent** est la différence entre la variation de la population et le solde naturel entre deux recensements.

Les **taux de fécondité** par âge sont le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à l'ensemble de la population féminine de cet âge.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** mesure le nombre d'enfants qu'aurait une

femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés. Les taux utilisés dans le calcul sont ceux observés au cours d'une année donnée dans l'ensemble de la population féminine (composée de plusieurs générations) et ne représentent donc pas les taux aux différents âges d'une génération donnée de femmes. Cet indicateur sert à caractériser d'une façon synthétique la situation démographique au cours d'une année donnée, sans qu'on puisse en tirer des conclusions sur le comportement de fécondité à venir de la population.

Le **confort sanitaire de base** comprend l'accès à un point d'eau à l'intérieur du logement, la présence de toilettes et d'une baignoire ou douche.

L'**habitat précaire** est un habitat constitué de tôle, de bois, de végétal ou de terre.

Bibliographie

- Sui-Seng S., Touzet C., « Naissances domiciliées en 2017 à Mayotte : 9 800 naissances en 2017 », *Insee Flash Mayotte* n° 72, septembre 2018.
- Chaussy C., Merceron S., « Les décès à Mayotte en 2016 : surmortalité des enfants et des femmes de 60 ans ou plus », *Insee Flash Mayotte* n° 68, mai 2018.
- Genay V., Merceron S., « 256 500 habitants à Mayotte en 2017 : la population augmente plus rapidement qu'avant », *Insee Analyses Mayotte* n° 15, décembre 2017.
- Marie C.-V. et al., « Migrations, natalité et solidarités familiales : la société de Mayotte en pleine mutation », *Insee Analyses Mayotte* n° 12, mars 2017.
- Balicchi J., Bini J.-P., Daudin V., Actif N., Rivière J., « Mayotte, département le plus jeune de France », *Insee Première* n° 1488, février 2014.

Direction Générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier
Rédacteur en chef :
A. Goin
Rédacteurs :
J.-B. Champion, C. Collin, P. Glénat
C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu
Maquette : B. Rols
Impression : Jouve
Code Sage IP191737
ISSN 0997 - 3192 (papier) /
ISSN 0997 - 6252 (web)
© Insee 2019

- **Insee Première** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=116>

- Pour recevoir par courriel les avis de parution (50 numéros par an) :

<https://www.insee.fr/fr/information/1405555>

Pour vous abonner à **Insee Première** et le recevoir par courrier :

<https://www.insee.fr/fr/information/2537715>

